

N°18 / mai-juin 2014

Les Rennais

Le magazine de l'information municipale

Journée sur l'herbe

Le retour de l'agriculture à la Prévalaye ?

Début avril, l'écocentre de la Taupinais proposait une table ronde « Des terres sans paysans ? La Prévalaye, un espace à cultiver ».

Morceau de campagne tout proche de la ville, la Prévalaye a conservé un paysage bocager et des corps de ferme aujourd'hui abandonnés, témoins d'un passé agricole. Que faire de ces 450 hectares, dont 150 hectares de terres agricoles ? Certaines sont privées, mais une bonne partie appartient à la Ville de Rennes. « *Ici, la Ville maîtrise le foncier et peut donc choisir d'installer telle ou telle activité. Le territoire offre des possibilités importantes* », avance un responsable de la direction des Jardins. « *On pourrait imaginer de rénover les fermes en instituant des chantiers de jeunes volontaires, ou d'insertion. Ce territoire garde aussi un fort potentiel maraîcher et d'élevage. On pourrait y faire venir des animaux* », ajoute le technicien.

Maraîchage local

Chemin faisant, le débat se centre sur le potentiel agricole de la Prévalaye. On évoque la possibilité d'installer des petites exploitations agricoles respectueuses de l'environnement, pour répondre à la demande des consommateurs en produits bio et locaux. « *De nombreux acteurs ont envie de s'installer sur le site. Il est important que les habitants gardent un lien avec la terre et sachent ce qu'ils ont dans leur assiette* », insiste Pascale Loget, ancienne élue rennaise. On évoque la création d'un potager urbain collectif. « *Aujourd'hui, il est important de produire localement pour alimenter localement*. On est plus indépendants et

Didier Gouray



Stéphanie Priou

Échange Aujourd'hui, il est important de produire localement pour alimenter localement.

on contrôle en même temps la qualité», souligne Arnaud Daligaud, maraîcher bio à Montreuil-le-Gast. « *Le circuit court valorise le travail de l'agriculteur et rend le métier plus accessible pour de nouvelles vocations*. » On compte aujourd'hui dans le département une installation pour trois départs. « *C'est assez alarmant. Il faudrait prendre le temps d'expliquer le métier dans les écoles, ouvrir davantage les fermes* », pointe Benoît Champalaune, producteur laitier à Melesse et représentant de lachambre d'agriculture. « *C'est un enjeu pour les dix prochaines années. Il faut insister sur la viabilité économique d'une installation. Installer un agriculteur à la Prévalaye, ce n'est pas la même chose qu'installer un commerçant dans un centre-bourg !* »

Jérôme Mérar

